

l'action universitaire

REVUE DES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Mai 1959

Volume XXV

No 3

M. Georges Hooper, Médecine 59
Titulaire du prix Arthur Vallée.



Le peuple canadien, plus que tout autre, bénéficie de l'énergie électrique. L'abondance d'énergie électrique à bon marché est l'une des raisons importantes qui justifient l'activité d'un si grand nombre d'industries . . . la production toujours croissante de marchandises . . . une meilleure rémunération de notre travail. Dans les bureaux et les foyers, sur les fermes, l'électricité contribue à l'amélioration de nos conditions de vie.

Que signifie pour vous VMAE?

VMAE veut dire "Vivons mieux avec l'électricité" et ce slogan nous révèle tout un monde de vérité.

Par exemple, l'éclairage parfaitement conçu confère plus de charme et de gaieté à chaque pièce de la maison. Dans la cuisine et la buanderie, les appareils ménagers modernes épargnent temps et travail. D'autres appareils contribuent à nos loisirs et à nos plaisirs. Le chauffage automatique et la climatisation ajoutent à notre confort. De fait il est fort probable qu'il n'y a pas un seul endroit dans votre foyer qui ne puisse être électrifié afin de vous donner plus de commodité, plus de confort, plus de service.

Dans les bureaux, les foyers, les usines, le facteur essentiel est un système de filerie adéquat qui permet d'obtenir le maximum d'efficacité des dispositifs électriques en usage aujourd'hui et qui procurera l'énergie nécessaire à ceux que vous projetez d'ajouter plus tard. Votre compagnie d'électricité locale, votre ligue électrique provinciale se feront un plaisir de vous conseiller et de vous aider à "mieux vivre avec l'électricité".



**CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY
LIMITED**

fabricant d'outillages qui génèrent, transmettent et distribuent l'électricité . . . ainsi qu'une grande variété de produits qui la met à l'oeuvre dans les foyers et les industries.

L'Action Universitaire

2222, Avenue Maplewood, Montréal

Vol. XXV
Numéro 3

Mai
1959

SOMMAIRE

L'homme du jour

M. Georges Hooper, prix Vallée 1959

par Gilles Prévost 3

McGill vs Montréal

par Simon L'Anglais 7

La Chambre de Commerce et les problèmes universitaires

par Claude Tellier 9

Les Mérites du Comité des Sports 11

A la remorque d'une étoile . . . filante? Où allons-nous?

par Roger Bordeleau 15

Tentative des Diplômés pour récupérer nos dix-sept millions

Reproduction d'un article de Pierre Martin publié dans le
Quartier Latin du 16 avril 1959 17

Vins et fromages — Centre Social, le 17 avril 1959 19

Le Club de Placement Unimont 22

Soirée de Mérites à l'A.G.E.U.M. 23

En bref 24

Revue des Diplômés de l'Université de Montréal, publiée à Montréal sous la direction du Comité Exécutif de l'Association, L'Action Universitaire paraît quatre fois par année, soit en février, mai, août et novembre.

Tous les diplômés de l'Université de Montréal peuvent y collaborer; ils doivent adresser articles et nouvelles au secrétariat de l'Action Universitaire, 2222 Avenue Maplewood, Montréal 26; le numéro de téléphone en est REgent 3-9951 Poste 346. Tout article est publié sous la responsabilité exclusive de son auteur.

Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. Imprimée à Gardenvale et postée à Montréal. Abonnement: \$3.00 par année; l'exemplaire: \$0.75.

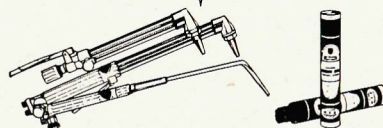
Le comité de direction de l'Action Universitaire se compose de Me F. Eugène Therrien, M. Roger Bordeleau, M. Simon L'Anglais, M. Paul Huot, Me Claude Tellier et du docteur André Leduc.

Chef du secrétariat: Mlle Marie-Marthe McFARLAND
Publicité: M. EMILE DEPAUW

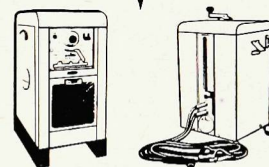
**OXYGÈNE
ACÉTYLÈNE
ARGON
AZOTE
HÉLIUM
GAZ MÉDICAUX**



**EQUIPEMENT POUR
SOUDAGE et COUPAGE**



**POSTES DE
SOUDURE MILLER**



**ACCESSOIRES ET
APPAREILS L.A.**



Canadian

LIQUID AIR

Company Limited

St. John's • Sydney • Halifax • Moncton
Bathurst • Saint John • Québec • Sorel
Montréal • Cornwall • Brockville
Toronto • Hamilton • Waterloo • London
Niagara Falls • Sarnia • Windsor
Sudbury • Copper Cliff • Brantford
Chatham • Port Arthur • Ottawa
Elliot Lake • Winnipeg • Regina • Saskatoon
Edmonton • Calgary • Medicine Hat
Red Deer • Cranbrook • Dawson Creek
Vancouver • Victoria • Kitimat



Le gérant d'une succursale de la Banque Royale se renseigne sur la fabrication des engrais.

Que fait ce banquier dans cette usine?

Ce gérant d'une succursale de la Banque Royale (à droite) a trouvé le moyen de mieux connaître l'entreprise de son client. Cette visite de l'usine ne fera sûrement pas de lui un expert en engrais chimiques, mais elle lui fera voir de plus près comment fonctionne cette industrie. Etant ainsi mieux renseigné, il sera en mesure d'assurer un service

bancaire plus éclairé. Cette habitude d'aller se renseigner sur place est caractéristique de tous les gérants de la Banque Royale. C'est aussi une des raisons qui justifient la haute réputation de la Banque Royale, au Canada et à l'étranger, et qui ont fait d'elle la plus grande banque du Canada.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Actif: plus de 4 milliards de dollars

PLUS DE 900 SUCCURSALES AU CANADA, AUX ANTILLES ET EN AMÉRIQUE DU SUD. BUREAUX À NEW-YORK, LONDRES ET PARIS.



M. Georges Hooper,
titulaire du prix Vallée.

Les diplômés de l'Université de Montréal viennent de décerner le prix "Arthur Vallée 58-59" à Monsieur Georges Hooper, étudiant en cinquième année à la Faculté de Médecine. Ce prix, comme on le sait, est décerné à l'élève finissant qui s'est le plus distingué durant son cours universitaire par sa participation aux activités étudiantes, tout en faisant honneur à ses études professionnelles.

Comme on pourra le constater en lisant ces quelques lignes, Georges Hooper était tout désigné pour recevoir cet honneur qui vient couronner une carrière d'étudiant universitaire bien remplie.

Ce qui frappe le plus l'attention de ceux qui ont eu l'occasion de connaître Georges plus intimement durant son séjour à l'Université, c'est son énergie débordante qui l'empêche sans cesse de se reposer sur ses lauriers après s'être bien acquitté d'une responsabilité quelle qu'elle soit.

Sa famille et son enfance

Georges est né à Montréal le 7 avril 1937. Son père, originaire des Iles St-Pierre et Miquelon, est actuellement président de la Commission du Service Civil pour les employés de la ville de Montréal.

Fait assez curieux, en dépit de son nom Hooper, c'est par sa mère que Georges est relié à la

nationalité anglaise. En effet, sa mère était une demoiselle Vermette-Walker, dont le père était natif de Londres, Angleterre.

Entré très jeune à l'école Marie-Girard, Georges fréquenta par la suite le Collège Stanislas, d'où il sortit en 1954 Bachelier ès-arts de l'Université de Paris à peine âgé de 17 ans.

Etudiant en médecine

En septembre suivant, Georges s'inscrivait à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, non sans quelques difficultés toutefois. Car en dépit de ses succès scolaires précédents, on craignait cependant que son jeune âge ne soit un sérieux handicap pour ses études. Mais tout finit par s'arranger, et le "bébé" (on le surnommait alors ainsi) put finalement entrer directement en première année de médecine, sans passer par l'année préparatoire, et ce, sans examen préalable.

Les dirigeants de médecine

ne devaient pas regretter la confiance qu'il venait d'accorder à notre jeune candidat. En effet, lorsque vint le temps pour eux d'assigner les postes d'internat au début de la quatrième année, ils purent remarquer que Georges s'était classé dans les cinq premiers, sur une classe de 103, pour l'ensemble des examens des trois premières années. Ces succès scolaires, d'ailleurs, ont continué de s'accumuler, pour permettre à Georges d'être médecin à l'âge de 22 ans.

Activités universitaires

Toutefois, pendant ce temps, Georges ne s'était pas confiné à ses études seulement. Dès sa première année, on le retrouve au poste de secrétaire du "Doc", journal, que les étudiants de sa faculté avaient lancé l'année précédente. Il fut aussi alors membre du groupe montréalais au Varsity Weekend. Il le sera d'ailleurs durant quatre années consécutives.



M. Georges Hooper reçoit le trophée Birks décerné à l'Université qui a donné le plus de globules entre McGill et Montreal.

Au début de sa deuxième année, il acceptait le poste de directeur du "Doc", tout en trouvant le temps d'être co-directeur de la campagne de sang et publiciste du comité local de l'Entraide Universitaire Mondiale (E.U.M.). A l'été suivant, il était un des délégués de l'université de Montréal au Séminar International des Etudiants, qui avait lieu à Tutzing, en Allemagne. A son retour on le retrouvait à la vice-présidence de l'A.G.E.U.M., en plus d'être directeur de la campagne de sang, mieux connue sous le nom de danse des globules.

Georges avec un dynamisme intarissable, fit pirouetter et danser les globules comme jamais auparavant. Comme plusieurs peuvent encore se souvenir, c'est cette année-là que

Souscrivez
au
FONDS D'AIDE
à
l'Université

l'Université de Montréal établit un record canadien pour le plus grand nombre de chopines de sang jamais recueillies à cette date dans une clinique non permanente. Il va sans dire aussi que l'Université de Montréal décrocha sans peine la "Corpuscule Cup", décernée par la Fédé-

ration Nationale des Etudiants universitaires Canadiens, pour la meilleure moyenne per capita.

En mars de la même année, Georges était élu président de l'A.G.E.U.M., pour l'année suivante. Mais il devait connaître des émotions dès les premiers jours de son terme, car lorsqu'on finit par connaître l'âge du jeune président (il ne devait compléter ses 20 ans que quelques jours plus tard), un problème surgit: L'A.G.E.U.M., telle que constituée pouvait-elle avoir un président mineur? Plusieurs débats légaux s'engagèrent alors. Mais finalement, Georges put conserver son poste.

Ce qui, avec le temps, ressortira le plus lorsqu'on considérera le terme de Georges à la présidence de l'A.G.E.U.M., ce sera sans doute le début de la



Le Président des Diplômés, Me F. Eugène Therrien présente le prix Arthur Vallée (\$200.00 en argent) à M. Georges Hooper.



Au bal de l'A.G.E.U.M. en compagnie de M. et Mme Maurice Chartré.

célèbre campagne de l'éducation menée par les étudiants eux-mêmes.

Inutile d'insister ici davantage sur ces événements, car nul ignore l'impulsion que donnèrent à cette campagne les étudiants de l'Université de Montréal. Sans doute, Georges ne

peut pas revendiquer la paternité exclusive de ce mouvement qui, d'ailleurs ne pouvait pas être le fait d'un seul homme, mais plutôt d'une équipe. Mais il va sans dire cependant, que Georges épousa cette cause avec son ardeur habituelle.

Ce curriculum universitaire, quoique bref, démontre cependant, nous osons du moins l'espérer, que Georges a su être un véritable carabin. Ce mot en effet synthétise à notre avis les traits caractéristiques de notre prix Arthur Vallée 58-59. L'entrain et le dévouement qu'évoque le mot carabin, Georges les possède. Car Georges, avant d'être un homme politique, au sens général du terme, est avant tout un homme de coeur. C'est pourquoi nous croyons que la médecine trouvera chez lui un homme tout à fait désigné pour cette profession. Car ayant eu l'occasion de connaître Georges à l'oeuvre et parfois de partager avec lui ses responsabilités,



Le jour de la grève, Georges Hooper expose au public le problème de l'éducation.

nous sommes certain qu'il ne pourra plus désormais se désintéresser des aspects sociaux qu'il saura tôt découvrir dans la médecine.

Gilles Prévost, avocat stagiaire
(ex-secrétaire
et aviseur de l'AGEUM)

BULLETIN  MENSUEL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Place d'Armes, Montréal

Le Canada d'aujourd'hui

I

En ces vingt dernières années et surtout depuis la deuxième guerre mondiale, l'économie canadienne a pris un tel essor qu'elle en a été transformée. Aussi la plupart des ouvrages qui en traitent ne présentent-ils plus... Quant aux publica-

La campagne de Corée et la Adaptation de légère régression de 1954 ont l'Économie divisé en diverses phases l'évolution de l'économie canadienne depuis la dernière grande guerre. D'abord, de 1947 à 1950, la production nationale s'est orientée vers l'... Période de transition

RENSEIGNEMENTS

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE publie un bulletin mensuel qui expose brièvement diverses questions d'ordre économique. Les commentaires qu'il contient intéresseront ceux qui désirent se tenir au courant de ces questions, mais qui n'ont pas le loisir de parcourir de nombreux périodiques financiers. Vous pouvez recevoir gratuitement ce bulletin en en faisant la demande à l'un de nos 590 bureaux de la Banque au Canada ou au Bureau-chef, Place d'Armes, Montréal.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE



Quand vient l'heure de la détente...
prendre une **MOLSON** c'est agréable

La bière de chez nous

PLUS DE
\$600,000
sont versés,
chaque jour ouvrable,
aux détenteurs de polices,
rentiers,
et bénéficiaires
de



LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE SUN LIFE DU CANADA

McGill

VS

Montréal

Oh! rassurez-vous: il ne s'agit pas de poursuite judiciaire; encore moins de jalousie stupide et stérile! Mais bien d'une comparaison — pas à notre avantage — entre "The Graduates' Society of McGill" et "Les Diplômés de l'Université de Montréal." Je ne cherche pas à faire rougir nos membres, mais bien à les stimuler, à les aiguillonner, bref à les convaincre de la nécessité de nous appuyer. Les chiffres parleront pour moi. Ceux qui ne les aiment pas soutiendront qu'on les fait mentir? C'est fort douteux, dans ce cas-ci, parce qu'ils sont très simples! Je cite le texte même de la documentation que m'a gracieusement fournie M. Albert A. Tunis, chargé des relations extérieures à l'association: "The Graduates' Society was founded in 1857, and has celebrated its 100th Anniversary. The Society has grown steadily during these years and now has over 29,500 graduates in its records, 12,071 of whom are members. The purpose of the Society has always been to promote the interests of the University and to bind its graduates more closely to one an-

other, and to McGill" . . . (Manual for Class Officers).

Constatations: a) nous sommes de soixante-quinze ans plus

jeunes; donc comparativement, nous sommes encore des enfants, ce qui est encourageant, vu nos résultats actuels. b) notre potentiel de membres pourrait être d'environ 13,000; or nos membres actifs limitent leur effectif à 3,000. c) nos objectifs et ceux de la "Graduates' Society" sont sensiblement les mêmes, sauf que les Diplômés de McGill ont une structure différente — mais aussi autonome, en principe — je cite de nouveau: "The Graduates' Society is governed by an executive committee and a board of 10 directors, each elected for a 2-year term. This is the policy making body. There are 53 branches of the Society throughout the world which implement the Society's policy through their active programmes.

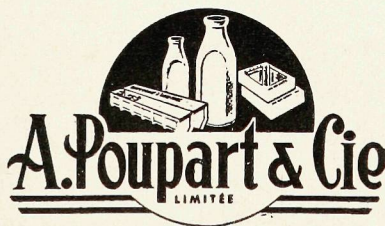
Each member of the Society is automatically classified under his class and his branch. While his class affiliation will remain unaltered through the years, his branch association will change each time he moves from one area to another." (ibidem)

Suppositions: faisons une petite règle de trois. Si, après 100

**Tout est mis en oeuvre
pour conserver à nos
produits leur
saveur naturelle.**



**LAIT • CRÈME
BEURRE • OEUFs
BREUVAGE au CHOCOLAT**



1715, rue Wolfe — LA. 3-2194

ans, un organisme débrouillard a recruté 12,000 membres à même 29,500 diplômés, où devrions-nous en être, nous, après 25 ans? Réduisons les calculs: "grosso modo", McGill compte aujourd'hui 50% de ses anciens qui font partie de la société. Malgré notre bas âge, nous avons atteint presque le 1/4 de notre effectif possible. En poussant l'hypothèse à l'utopie, dans 100 ans, (multipliez par 4) nous

devrions toucher le beau chiffre de 100%! En lisant cette théorie, vous vous dites: "L'Anglais a la berlué! Il ne sait pas ce qu'il veut. S'attend-il à ce que nous défoncions le maximum? De deux choses, l'une: ou tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et qu'il nous laisse la paix, ou les chiffres de McGill sont affolants et il faut faire quelque chose pour en avoir de pareils."

Distinctions: à cela, je réponds que la vérité reste dans le moyen terme. Nous sommes loin de nous mal porter, mais tout est loin d'aller pour le mieux. D'accord, nous avons 75 ans pour suivre le bel exemple de l'université canadienne-anglaise... mais où en SERA-T-ELLE, à son tour, dans 75 ans? Autrement dit, ce n'est pas aux autres générations, c'est à la NOTRE de se remuer, si nous voulons suivre le rythme ACTUEL d'évolution! Si nous voulons l'accélérer et accroître notre influence! Si nous cherchons SINCEREMENT à réaliser les buts et les aspirations exprimés dans notre factum! D'abord, il est certain que, même dans 1,000 ans, les Diplômés n'auront pas encore groupé 100% des membres possibles. Où donc est la réponse? Tout simplement dans l'apport de ceux qui bougent, pour ceux qui ne bougent pas et qui ne bougeront JAMAIS! Une dernière citation fort éloquent: "The Alma Mater Fund: (Notre Fonds de l'Aide à l'Université, sur une base homogène) is a plan of annual giving to McGill University by its graduates. Each graduate or former student is asked to make an annual donation to McGill, and the contribution carries with it membership in the Society.

The Fund is responsible for the operation of the Alma Mater Fund. Since its inception in 1948, graduates have given McGill, through the Alma Mater Fund, more than 1 million dollars, with gifts varying from \$50.00 to \$10,000." (ibidem)

Conclusions: McGill ne nous fait pas honte, mais McGill nous édifie. Son exemple est à suivre et, à moins de persister dans un individualisme incompréhensible et déroutant, nous nous devons de méditer ses derniers chiffres: en 1958, 12,675 diplômés ont versé \$275,112.

Je vous laisse le calcul final...
Simon L'Anglais



Avez-vous besoin d'une quantité importante de boîtes en carton ondulé?

Consultez

Les Techniciens en emballage de H & D.



HINDE & DAUCH

Circle 50



BOÎTES EN CARTON ONDULÉ

Hinde and Dauch Paper Co. of Canada, Ltd.
Montreal, Quebec

La Chambre de Commerce et les problèmes universitaires

La PRESSE du 16 avril dernier, sous la signature de monsieur GASTON DUGAS, publiait un article dans lequel il était dit que la Chambre de Commerce du district de Montréal avait trouvé la pierre philosophale capable de régler le problème universitaire. Bien que nous n'ayons pas eu l'occasion de prendre connaissance de tout le projet, l'article de monsieur Dugas en dévoile assez pour pouvoir commenter les principes à la base de la suggestion de la Chambre de Commerce. Nous citons de cet article, les extraits suivants:

"Cette formule repose sur deux facteurs inexistant actuellement: Un conseil universitaire (organisme para-gouvernemental), formé des représentants des universités et de personnalités en vue, dont la compétence en matière d'administration serait indiscutable et un impôt sur le revenu, impôt spécial qui serait destiné spécifiquement aux universités".

"Le rôle de ce conseil serait d'étudier chaque année les budgets que lui soumettraient les universités-membres, de fixer un taux d'impôt qui amènerait dans les coffres du trésor provincial, une somme suffisante pour subvenir aux besoins des universités et ensuite de distribuer ces fonds selon le besoin particulier des universités". Enfin, ce conseil aurait aussi pour mission d'assurer la synthèse du développement de la vie universitaire.

QUE DOIT-ON PENSER D'UN TEL PROJET?

Nous soumettons qu'avant d'aller plus loin sur ce terrain, il faut d'abord prendre position sur un point capital et nous prononcer soit en faveur de la liberté ou de la confessionnalité de l'enseigne-

ment supérieur, soit pour son étatisation. Il n'y a pas de compromis possible entre les deux formules.

L'étatisation a des avantages évidents sur le plan financier. Quand aux autres aspects de la question, la liste des inconvénients de l'étatisation de l'enseignement supérieur compose la nomenclature des avantages de la formule de la liberté et de la confessionnalité.

Un moyen terme entre ces deux formules nous donne à peu près ce que nous avons présentement dans le Québec et nous hésitons à qualifier cette situation. A tout événement, nous constatons qu'officiellement nos institutions d'enseignement supérieur sont libres et confessionnelles mais que par ailleurs les universités sont dans une pauvreté notoire, aidées de subsides du gouvernement provincial, lesquels subsides ne sont jamais les mêmes d'année en année, imprévisibles et, disons-le, proportionnels à leur docilité. Par ailleurs il semble que le même gouvernement provincial ne permettrait pas aux universités d'accepter des sommes fabuleuses qui leur sont votées par le Parlement Canadian et qui sont à leur disposition; rien ne semble indiquer qu'un effort honnête soit tenté pour surmonter les obstacles à l'acceptation de ces octrois. De plus, on refuse d'accorder aux universités un minimum d'octrois statutaires qui permettraient à nos institutions d'entreprendre la réalisation de projets à longue portée. Il est à se demander parfois si le gouvernement provincial ne prend pas le malin plaisir à laisser les institutions universitaires de la province dans la situation pénible où elles se trouvent.

On doit ajouter à cela l'influence du gouverne-

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

La Saubegarde

Siège Social: Montréal

\$206,000,000 D'ASSURANCES EN VIGUEUR.

Les biscuits David
sont toujours frais, croustillants et savoureux!

DAVID & FRÈRE LIMITÉE, 5200 HOCHELAGA, MONTRÉAL

ment dans la nomination de certains gouverneurs de l'université et de certains professeurs ainsi qu'une foule d'autres interventions qui nous laissent sceptiques quant à l'authenticité de la liberté des Universités.

Malgré tout cela il nous reste encore des professeurs et des étudiants; les premiers sont mal payés, les seconds paient des frais de scolarité trop élevés comparativement à leur capacité de gagner durant les vacances et les deux travaillent dans des conditions héroïques.

Nous en arrivons donc à la conclusion que le malheur de nos universités est qu'officiellement elles sont des institutions libres et que de fait elles sont sous la domination d'un gouvernement. En d'autres termes, elles réussissent ce tour de force de cumuler les inconvénients de l'enseignement libre et de l'étatisation.

C'est pourquoi il semble que la suggestion de la Chambre de Commerce manque d'à propos lorsqu'elle suggère la formation d'un organisme para-gouvernemental. Les universités se trouvent justement au stage où si nous ajoutons de nouveaux éléments gouvernementaux, il serait préférable de tout simplement consentir à l'étatisation des universités. Comme il nous semble que la liberté et la professionnalité de nos universités sont préférables, nous soumettons que la tendance à promouvoir devrait plutôt être à diminuer

l'influence du gouvernement dans la conduite de l'université.

Si le public sentait davantage que nos universités sont des institutions indépendantes de toute passion politique, il est certain qu'il serait beaucoup plus généreux qu'il l'est présentement vis à vis ces institutions indispensables à notre société. Une meilleure compréhension du gouvernement vis à vis les problèmes des universités jointe à une plus grande collaboration du public, éviterait l'imposition d'une nouvelle taxe tout en assurant la santé économique de nos universités.

Enfin, la suggestion de la Chambre de Commerce équivaut à toute fins pratiques à placer nos universitaires sous une tutelle ou une curatelle, sort qui est réservé par notre code civil aux personnes mineures, démentes, alcooliques, narcomanes, prodiges ou faibles d'esprit. Si nos universitaires sont incapables de se diriger eux-mêmes, il vaut mieux capituler immédiatement, de rendre toutes les responsabilités à l'état et d'en subir les conséquences.

Nous ne doutons pas des bonnes intentions de la Chambre de Commerce en s'intéressant aux problèmes universitaires, mais souhaitons qu'elle repensera son projet en tenant compte de la primauté du principe de la liberté académique sur tous les autres.

CLAUDE TELLIER

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Ecole d'ingénieurs — fondée en 1873.

Les étudiants ont le choix des spécialités suivantes:

GÉNIE CIVIL

GÉNIE MÉCANIQUE

GÉNIE ÉLECTRIQUE

GÉNIE CHIMIQUE

GÉNIE MÉTALLURGIQUE

GÉNIE MINIER

GÉNIE GÉOLOGIQUE

GÉNIE PHYSIQUE

Les étudiants qui, d'après les règlements de Polytechnique, peuvent être admis en première année sans examen d'admission et qui veulent commencer leurs études à l'automne 1959, doivent soumettre leur dossier durant l'été et être inscrits avant le 11 septembre. L'ouverture de la session académique 1959-60 a lieu le 23 septembre 1959.

L'examen d'admission pour les autres candidats peut se passer à l'une des deux sessions du printemps ou de l'automne. Il est fortement recommandé toutefois aux jeunes gens qui désirent commencer leurs études de génie à l'automne 1959, de se présenter à la première session de l'examen d'admission, le 17 juin 1959. Les dossiers d'inscription doivent être complétés et soumis le 10 juin au plus tard.

Les élèves reçoivent à la fin du cours les diplômes d'ingénieur et de Bachelier ès Sciences Appliquées avec mention de la spécialité choisie.

Des études post-universitaires peuvent être entreprises à la fin du cours régulier et conduire aux grades universitaires de Maître et de Docteur ès Sciences Appliquées.

PROSPECTUS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

2500, avenue Guyard, Montréal 26

Tél: RE. 9-2451

MÉRITES SPORTIFS

Lundi le 6 avril dernier, avait lieu au Centre Social la soirée des Mérites pour marquer les succès sportifs remportés par nos étudiants au cours de l'année 1958-59.

Parmi les nombreux invités, on remarquait :

M. Marcel Pinsonnault, l'honorable Jean Barrette, le notaire Eugène Poirier, M. Lionel Lemay, Mlle Thérèse Beaugard, M. Robert Rivest, M. Étienne Crevier, le dr Donatien Marion, Mgr le Recteur I. Lussier, Mgr G. Deniger, vice-recteur, MM. Louis Casaubon, Marc Jarry, Zotique Lespérance, Marcel Tremblay, Jean-Paul Laliberté, Gilles Houde, Jacques Barrette, Marcel Desjardins, Paul Haynes, Gordon B. Taylor, Charles Mayer, André Trudelle, Michel Normandin, Eugène Therrien, président des Diplômés de l'Université de Montréal, le dr Wilbrod Bonin, le dr J.-P. Lussier, M. Gustave Prévost, le dr Albert Royer, MM. Robert LeBel, Roger Meloche, Roland Dubois, Jean Lanctôt, Fernand Poirier, Guy Montpetit, Raymond Pagé, André Bachand, Paul Huot, le dr Gérard de Montigny, Mlle Grenier, Mlle Françoise Poirier, MM. Robert Forcione, Jean Cournoyer, le dr Robert Bertrand.

Le président du Comité des Sports, Me Marcel Pinsonnault, déclara qu'en tenant compte du fait que l'Université ne possède pas de gymnase et d'aréna, il avait lieu d'être fort satisfait des résultats obtenus par les athlètes de l'Université. De plus, il formula le voeu que ses rêves d'expansion puissent se réaliser

très prochainement.

M. Robert Forcione, président de l'Association athlétique des Etudiants, proclama ensuite les noms de ceux qui avaient obtenu des mérites.

En voici la liste :

MÉRITES D'OR :

L'honorable Jean Barrette, à titre honorifique ;
Mlle Françoise Poirier, présidente de la section féminine ;
M. Robert Forcione, président de l'A.A.E.U.M. ;
M. Jean-Louis Lamoureux, quatrième année avec équipe interuniversitaire de ballon-panier, tennis ;
M. Paul Mercier, vice-président interuniversitaire A.A.E.U.M., membre étoile de l'équipe de ski.

MÉRITES D'ARGENT :

M. Yves Carbonneau, à titre honorifique ;
Fr. Sébastien, f.é.c., à titre honorifique ;
M. Laurent Dufour, secrétaire, conseil général ;
Mlle Louise Malo, secrétaire, section féminine ;
M. Serges Campanelli, vice-président des sports interfacultés A.A.E.U.M. ;
M. Rémi Lefebvre, champion provincial de golf, membre de l'équipe de l'U. de M.
Mlle Pauline Lafond, vice-présidente, section féminine ;
M. Raymond Auger, membre équipes interuniversitaires ballon-panier et tennis, gérant du ballon-panier interfacultés ;
M. Paul Lévesque, gérant de l'équipe de ski.

MÉRITES DE BRONZE :

M. Louis Faucher, officier sportif H.E.C. ;
Mlle Carmen Coutu, gérante équipe ballon-panier féminine ;
M. Yves Laurendeau, champion compteur de l'équipe de hockey interuniversitaire ;
M. Mario Poudrette, publiciste des Sports ;
Mlle Mary-Ann Wojciewski, gérante de l'escrime ;
M. Jacques St-Cyr, gérant hockey interfacultés ;
M. Jean-Louis Bourget, officier sportif Sciences Sociales, membre du Comité des Sports ;
M. Gilles Cardin, membre équipe d'escrime ;
M. Louis Caron, gérant du ballon-panier interuniversitaire ;
M. J.-C. Larivière, conseiller Optométrie ;
M. Gaston Germain, membre de la première équipe d'étoiles du hockey interuniversitaire ;
M. Jean-Guy Forget, gérant, natation ;
M. Rodrigue Lemoyne, gérant de l'équipe de judo ;
M. J.C. Payette, gérant des quilles ;
M. Paul Germain, natation.

TROPHEES SPECIAUX

Athlète de l'année :

Pierre MacKay

Poutchinette qui s'est le plus distinguée dans les sports féminins :

Ginette St-Pierre

Recrue de l'année au hockey :

Yves Laurendeau

Meilleur skieur

(Trophée Wheeler) :

Paul Mercier

Soirée des

Centre S



M. Yves Laurendeau, champion compteur de la ligue de hockey universitaire.



A droite, M. Marcel Pinsonneault, président de l'Université de Montréal, présente à M. Yves Laurendeau le trophée d'or honorifique.



Groupe d'étudiants qui ont vu à l'organisation des sports au cours de l'année écoulée.

rites sportifs

vril 1959



du Comité des Sports de l'Uni-
Jean Barrette, C.L., le mérite
é des Sports.



M. Pierre Mackay, l'athlète de l'année, reçoit les félicitations
d'admiratrices.



Groupe d'étudiants qui ont reçu des mérites pour leur participation aux sports en 1958-59.

QUE FEREZ-VOUS DE VOS FILS?

Des médecins?

Des avocats?

Des ingénieurs?

Des hommes d'affaires?

Cela dépend naturellement de leurs talents, de leurs goûts, des besoins de la société et de vos moyens.

L'École des Hautes Etudes Commerciales offre un cours universitaire aux étudiants qui ont les qualités requises et du goût pour les carrières économiques. Son objet propre est la formation de futurs administrateurs de maisons d'affaires. Les étudiants peuvent cependant orienter leurs études vers des fonctions spécialisées: économistes, statisticiens, spécialistes en recherches opérationnelles, comptables publics ou privés, actuaires, secrétaires, etc., etc.

LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES (L. Sc. Com.)

Conditions d'admission: baccalauréat ès arts ou équivalent. Durée des études: 3 années, avec diverses spécialisations possibles durant la dernière année.

BACCALAURÉAT EN SCIENCES COMMERCIALES (B. Sc. Com.)

Conditions d'admission: diplôme de 12e année scientifique ou équivalent.
Durée des études: 4 années.

N.B.—On peut, de plus, obtenir la licence en sciences comptables et la licence en mathématiques actuarielles en suivant un programme d'études spéciales.

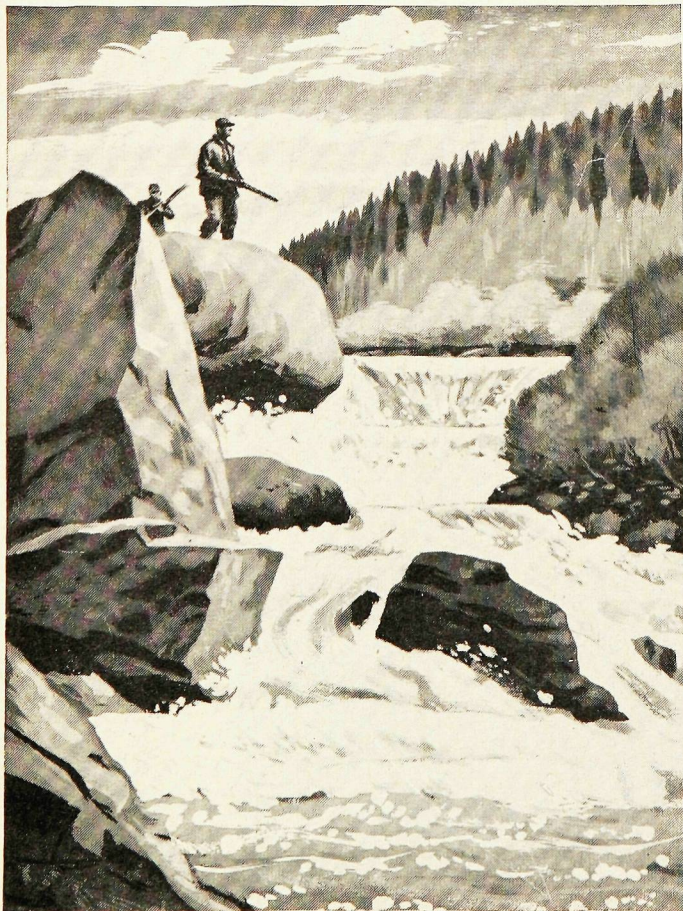
A ceux qui ne peuvent suivre le cours universitaire, l'École des Hautes Etudes Commerciales offre un COURS DE PREPARATION aux AFFAIRES qui se donne le soir, permettant ainsi à l'étudiant d'acquérir la compétence nécessaire à son succès, tout en conservant son emploi.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

(affiliée à l'Université de Montréal)

535, avenue Viger, Montréal (24)

VI. 2-3486



L'eau révèle la vérité au sujet du whisky

L'eau (claire ou gazeuse) est le seul moyen de connaître la vérité au sujet de n'importe quel whisky. Elle n'y ajoute rien, ne lui enlève rien mais elle en fait ressortir tout le bouquet et toute la saveur naturelle. Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83", vous conviendrez que, pour posséder une telle saveur, il faut que ce whisky soit de première qualité et par conséquent excellent quelle que soit la préparation que vous préférez.

Distillateurs



Depuis 1857

Seagram's
"83"
Whisky Canadien

A la remorque d'une étoile filante?

Où allons-nous?

L'automne dernier, les Diplômés de l'Université se trouvèrent lancés malgré eux dans ce problème extraordinairement complexe de l'autonomie de l'enseignement supérieur chez nous.

Pressés par les circonstances, les Diplômés proposèrent leur association comme élément-tampon, sur le plan provincial, en parallèle au N.C.C.U. sur le plan fédéral. Cette résolution, publiée déjà dans la revue, tentait une solution provisoire, un moindre mal en face d'un danger qui semblait imminent. Depuis, les journaux, vous ont appris la marche des événements Dans un suprême effort pour démêler cet écheveau, le Conseil des Diplômés a constitué quatre comités chargés d'évaluer les conséquences possibles et même probables de l'issue prochaine de la crise universitaire contemporaine, car il faudra choisir assez bientôt.

Le premier comité, dirigé par un théologien, établira les bases, les principes directeurs des relations normales entre l'Etat, l'Eglise et l'Education dans un pays idéal d'abord, et aussi..... chez nous, puisque, semble-t-il, il existerait un décalage entre les deux.....

Un second comité tentera de prévoir les conséquences pratiques d'un choix "autonomie provinciale" dans le contexte du gouvernement actuel. C'est qu'il faut toujours juger l'arbre à ses fruits, et en l'occurrence, évaluer les raisons qui ont présidé à la politique si restrictive de notre gouvernement provincial en matière d'éducation supérieure. Ainsi, quiconque sait voir s'enthousiasme en face du succès incontesté de l'organisation du secteur technique, par exemple, nos écoles d'arts et métiers, *non confessionnelles* qui font envie au monde entier. Mais peut-on admirer aussi facilement le secteur "primaire" confessionnel, qui semble s'anémier à vue d'œil dans une complexité de règlements farouchement inspectés par les agents du Secrétariat provincial? Il faut lire les circulaires adressées aux commissions scolaires pour formuler bien des réticences, pour ne pas dire plus. Et que dire de ce système extraordinaire qui a fait qu'on préfère les professeurs reli-

gieux aux laïcs parce que ces derniers coûtent plus cher: quelle dépréciation des valeurs spirituelles! Ce comité tentera de faire le point et ainsi de prévoir si la solution "autonomie provinciale" conduit à l'autonomie ou à la strangulation du seul secteur encore libre de notre système scolaire: le secondaire — universitaire. — Car il importe de comprendre la signification profonde du dilemme: ou le gouvernement provincial est loyal à nos traditions politiques et aide nos collèges et universités, presque tous propriété de l'Eglise québécoise, donc *confessionnels* et fait disparaître cette injustice sociale qui taxe tant nos familles moins fortunées, où il les accule à la faillite et alors, devient exacte, l'accusation de gouvernement le plus anticlérical de notre Histoire, à l'ombre du Mont-Royal . . .

Un troisième comité s'efforcera de trouver des avantages à la solution dite "fédérale": il faut convenir que le préjugé est défavorable. — Nos récentes démarches auprès des organismes fédéraux nous ont laissés plutôt songeurs: le bilinguisme inexistant d'un N.C.C.U. (trd. libre: conférence nationale des universités canadiennes) au désintéressement plutôt centripète, une réticence assez prévisible du ministère actuel qui semble aux antipodes de l'ancien gouvernement; etc. . i.e. une longue énumération de mesures vexatoires préparées par les fonctionnaires supérieurs qui ne cachent pas leur mépris pour le fait français en Amérique: l'injustice dont semble victime, actuellement, un de nos plus brillants universitaires, — le Docteur Jacques Rousseau, — donnerait peut-être raison à l'Honorable Maurice Duplessis, plus encore qu'il ne semble le croire lui-même . . .

Enfin, un dernier comité étudiera le plan de travail et d'action de cette nécessaire association des universités du Québec qu'il importe de mettre en marche au plus tôt. Dans les circonstances, il est bon que, d'une part, les officiers généraux de nos universités, et d'autre part, les diplômés de ces institutions adoptent une attitude adulte et tracent ensemble la route à suivre pour la survie

de ce qu'on se plaît à qualifier du plus merveilleux système scolaire au monde... Toute défection d'un des deux groupes reviendrait à une démission.

Cette attitude doit se préciser sans préoccupation politique ou électorale: il faudrait plutôt dire que les milieux politiques, en général, sont les moins aptes, chez-nous, à l'étude sérieuse et positive de ce problème urgent; on exige, en effet, des cartes de compétence pour tout, des examens sévères de conduite de voiture, par exemple, mais s'il s'agit de diriger le pays, plus rien ne va: un illettré, sans moyen connu de subsistance, s'il sait se débrouiller, devient un excellent candidat, qu'une puissante machine électorale fera élire facilement, même si son adversaire est un gentilhomme de première valeur. La situation est telle, dans notre pays, qu'un journaliste de valeur, devenu propagandiste conservateur ces dernières années, a cru nécessaire d'écrire un sévère jugement sur la qualité de nos institutions politiques, dans "Notre Temps" en marge de l'incident "Rousseau"; voici, in extenso, cet article de Léopold Richer.

"Il existe, paraît-il, une telle institution à Ottawa. Un musée de l'homme? Ou un musée de l'Homme? Avec l'orthographe, le sens des mots change énormément. S'il existe un Musée de l'homme à Ottawa, il n'y existe certainement pas de musée de l'Homme, où un homme peut se comporter en Homme, avec dignité, sans marcher à quatre pattes. Car du moment qu'un homme marche à quatre pattes il n'est plus un homme. Ce que M. Jacques Rousseau, ci-devant directeur de ce Musée, n'a pas voulu. Aussi, a-t-il été congédié. La responsabilité immédiate de ce renvoi retombe sur les épaules de M. Alvin Hamilton, ministre du Nord canadien. Celui-ci aurait déclaré que M. Rousseau pouvait avoir une autre fonction aussi importante au ministère fédéral de l'Agriculture: ce qui n'est exact qu'à moitié. On a tout simplement mis à pied un savant de la valeur de M. Rousseau, et on lui a offert un poste à un salaire inférieur. L'affaire est odieuse, à sa face même. M. Rousseau est un savant qui honore le Canada tout entier. Il se peut que le Canada le perde: M. Rousseau peut fort bien accepter un poste à l'étranger. Il sera remplacé par un fonctionnaire à l'échine plus souple du genre de ceux qu'on affectionne et protège à Ottawa.

Si nos informations sont exactes, des difficultés sont survenues entre M. Jacques Rousseau et des employés supérieurs du ministère du Nord Canadien. Il y aurait là une ou deux créatures de M. Jean Lesage qui n'ont guère été tendres envers M. Rousseau, qui auraient même fait tout en leur possible pour se débarrasser de ce savant canadien-français dont les idées et la philosophie

ne cadrent pas avec les leurs. M. Jean Lesage, le nouveau chef sans comté du parti libéral-provincial, a laissé des créatures bien en place au ministère du Nord Canadien. On se souvient que lors de la convention qui l'a désigné à la direction du parti libéral provincial, M. Jean Lesage s'était vanté d'avoir quelque expérience des affaires provinciales puisqu'il avait administré le Nord canadien, cette onzième province en puissance. Il faudrait demander à M. Lesage comment il a administré le Nord canadien, au profit de qui, et au détriment de quels groupements religieux et techniques. En tout cas, à Ottawa, il a laissé en place des fonctionnaires qui poursuivent son travail néfaste. S'il devenait jamais premier ministre de la Province, s'entourerait-il des mêmes individus ou des gens qui ressemblent à ceux avec qui il a travaillé à Ottawa? Ce serait un suicide de la part de la population du Québec, que lui confier l'avenir de notre province.

Le cas de M. Rousseau illustre bien l'atmosphère de la capitale fédérale, que ce soit sous un gouvernement libéral ou sous un gouvernement conservateur. Là-bas, on ne peut réussir — quoi que pût en penser et dire M. Louis Saint-Laurent — qu'à la condition expresse de travailler avec et pour la majorité anglophone. M. Saint-Laurent a souvent déclaré qu'un Canadien français pouvait atteindre les plus hauts postes. Oui, sans doute. Mais il faut, pour cela, consentir à des compromis que tous les Canadiens français compétents ne sont pas prêts à accepter. Il paraît que la commission du service civil (ce qui est un anglicisme odieux) a adopté le principe du bilinguisme officiel. Mais le pratique-t-elle? Nos lecteurs n'ont qu'à téléphoner à un fonctionnaire à Ottawa pour se rendre compte de la véritable situation. La téléphoniste de là-bas vous dit tout d'abord: "I don't" speak French" ... Cela commence bien. Et cela continue tout aussi bien. Ceux qui proclament la victoire du bilinguisme fédéral sont ou des farceurs cyniques ou des naïfs incurables."

Ces remarques peuvent sembler injustes ou pessimistes: elles n'en résument pas moins les opinions formulées un peu partout. On prétend même, en certains milieux que la politique du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique serait la cause première du malaise actuel...

J'ignore si les Comités décrits réussiront à départager le vrai du faux, à mettre en valeur les facteurs de solution; un fait demeure: tous les responsables, au sommet de notre hiérarchie sociale, se taisent ou biaisent vers les lieux communs, tout comme si la valeur d'un système solide d'éducation comptait peu pour la survie d'un pays... à moins qu'on ne prêche la primauté du célibat ou de la stérilité.....

Roger Bordeleau

Tentative des diplômés pour récupérer nos dix-sept millions

Pour louable que fut le but de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal, sa tentative ne s'en trouvait pas pour cela réaliste. Le refus motivé de la Fondation Canadienne des Universités de lui remettre les octrois fédéraux met d'ailleurs en lumière ce fait que l'intervention d'un intermédiaire ne permet pas de contourner le problème du financement des universités du Québec, et encore moins de le régler.

Par deux fois, on a tenté de déplacer le différend en créant un intermédiaire entre le gouvernement fédéral et les universités du Québec. En 1956, M. St-Laurent avait décidé d'augmenter sensiblement les octrois fédéraux aux universités et il créait alors la Conférence Canadienne des Universités afin de contourner le problème constitutionnel en lui permettant de distribuer elle-même les fonds destinés par Ottawa à l'enseignement universitaire. Cette année, ce sont les diplômés de l'Université de Montréal qui veulent se poser en second intermédiaire, recevoir de la Fondation Canadienne des Universités (qui remplace la Conférence Canadienne des Universités) les octrois fédéraux et les remettre ensuite aux universités du Québec. Cette nouvelle proposition a subi un échec.

D'une part, la Fondation Canadienne des Universités a refusé de remettre aux diplômés les argents fédéraux parce que l'entente qu'elle a avec Ottawa ne lui permet que de disposer direc-

tement des octrois en les remettant aux universités. La Fondation a même fait savoir qu'elle ne demanderait pas à Ottawa de modifier l'entente pour que les diplômés puissent servir d'intermédiaires.

D'autre part, le bureau des gouverneurs de l'Université de Montréal avait décidé dès le mois de janvier dernier que les octrois fédéraux ne seraient pas acceptés, même s'ils étaient offerts par l'entremise des diplômés.

Tél. UN. 1-4335

LAVAGE DE VITRES

EXCELSIOR Ltée

WINDOW CLEANING LTD

429, rue ST-VINCENT

MONTRÉAL

L'épargne sagement orientée aujourd'hui garantit votre sécurité et votre aisance pour demain.

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LIMITÉE

Certificats d'épargne

Incorporée en 1903

Versé aux membres: Plus de \$19,000,000.00

Siège Social: 1306 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Si la Fondation Canadienne des Universités se ravisait et qu'elle recevait la permission d'Ottawa, elle pourrait verser les fonds fédéraux aux diplômés et ceux-ci, devant un refus de l'administration de l'Université de Montréal, pourraient faire servir cet argent à des fins d'éducation en le remettant aux étudiants sous forme de bourses. (1) Une telle solution, boiteuse puisque c'est du ressort du Conseil des Arts du Canada de disposer des fonds fédéraux sous forme de bourses aux étudiants et que les octrois comme tels sont destinés à aider les institutions universitaires, n'en demeurerait pas moins une mesure transitoire de nature à aider immédiatement la cause de l'éducation dans le Québec. Quoi qu'il en soit, un tel développement paraît peu probable.

En définitive, 17 millions de dollars dorment dans les coffres fédéraux et y resteront jusqu'à ce que les Universités du Québec décident de les accepter... ou jusqu'à ce que le gouvernement fédéral décide de les retirer.

En définitive, le récent essai de l'Association des diplômés et son échec aura réussi à souligner une fois de plus que le problème financier des universités du Québec est quasi-catastrophique, que les deux gouvernements en présence dans le

problème des octrois sont plus intéressés à tenir leurs positions qu'à chercher activement une solution qui devient de plus en plus urgente.

Le seul résultat tangible qu'a obtenu l'Association des diplômés aura été de remettre en lumière aux yeux de la population l'indigence de l'enseignement universitaire en cette province "qui n'est pas comme les autres", de souligner aux yeux des électeurs que les deux gouvernements qui sont théoriquement les leurs s'attachent plus à amasser du capital politique qu'à servir la population.

Comme disait le grand chef de cette province "en plein essor": "Tant que je serai au pouvoir, les universités ne recevront pas d'octrois fédéraux". L'attitude plus discrète mais aussi intransigeante du fédéral sur les problèmes de fiscalité révèle une insouciance vis-à-vis les problèmes qui, pour moins spectaculaires, n'en sont pas moins des plus importants.

Pierre Martin

- (1) *Note de la rédaction:* Dans leur résolution du 18 décembre 1958 les Diplômés ont offert d'accepter les octrois du gouvernement fédéral pour le bénéfice et l'avantage de l'Université de Montréal selon ses désirs. Les Diplômés n'ont jamais déclaré qu'ils avaient l'intention de remettre ces octrois aux étudiants sous forme de bourses.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE
DEPUIS 1817



SD214F

Il y a 68 SUCCURSALES de la B de M dans le DISTRICT DE MONTRÉAL pour vous servir



Vins et Fromages

Centre Social le 17 avril 1959

Le 17 avril dernier au Grand Salon du Centre Social de l'Université de Montréal se réunissaient les Diplômés pour une dégustation de vins et de fromages. Si vous êtes de ces malheureux qui ont égaré la première invitation parvenue plus d'un mois avant le 17 avril vous reprochez peut-être à l'organisation de n'avoir pas fait suffisamment de publicité. Une lettre de rappel devait effectivement être envoyée vers le 10 avril mais à cette date il ne restait que quelques billets. Le nombre de places étant limité, un rappel aurait obligé de refuser l'entrée aux derniers venus. Tenez-vous le pour dit la prochaine fois et réservez dès la première invitation.

Pour consoler ceux qui n'étaient pas avec nous le 17 avril ou peut-être pour les punir de leur absence voici un bref aperçu des vins et des fromages que nous avons dégustés. Nous espérons que vos glandes salivaires secrèteront suffisamment pour forcer votre contrition et votre ferme propos.

Mentionnons en passant que l'harmonie des vins et des fromages avait été créé par des experts à qui nous rendons ici hommage. La courte présentation de Monsieur Philippe Monpetit qui a précédé la dégustation nous avait mis en appétit pour attaquer de pied ferme le Clusy, le Chablis et le Zeltinger. Depuis les Macons et les Tervi-





gnys en passant par l'Hermitage, le Château-Meyney, le Châteauneuf du Pape, le Gruaud-Larose nous nous sommes acheminés jusqu'au Moulin-à-vent pour ceux qui à ce moment là ne se sentaient pas trop la tête comme un moulin à vent. Enfin quelques privilégiés de Bacchus ont pu ingurgiter encore des Anjoux ou des Vouvray mousseux.

Certains fromages comme l'Emmental, le Cantal, le Reblochon, l'Edam, le Munster se sont enlevés très rapidement. (Il nous faut passer sous silence le Boursault qui a semblé être assez populaire pour disparaître par meules vers les tables de ceux qui s'en sont emparé sans vergogne.) Pour le Port-Salut, le Normand, le Brie et l'Oka il s'est trouvé plus d'un amateur pendant que

certain invités ont montré des amitiés particulières pour un 'Bleu' n'ayant rien de politique surtout quand il est poussé par un 'rouge' aussi puissant que le Moulin-à-vent.

Après avoir miré les vins, les avoir humés et les avoir goûtés selon les règles de 'l'Art de Déguster', après avoir enrichi cet enchantement par les fumets et les saveurs des fromages nous étions tout disposés à être bercés par l'harmonie auditive que nous dispensait le musicien. Nous avons fort goûté les reliures que les Ateliers Marcel Beaudouin avaient exposées pour l'enchantement de la vue et du touché puisque, dit-on, une reliure d'art se palpe comme un bon vin se hume.

Françoise Grenier Bordeleau

Présentation des vins par M. Philippe Montpetit

CHABLIS

Cru du Nord-est de la Côte de Nuits.

Blanc-jaune tendre à reflet verdâtre.

Frais — bouqueté — léger. Saveur fine avec pointe d'un goût de pierre à fusil (1er cru). Vin de bonne conservation.

On le boit comme une eau de montagne, c'est-à-dire comme s'il était un don spontané de la nature et non le fruit d'un labeur humain.

CLUSY

Vin d'Arbois (Jura). Blanc tirant fortement sur le jaune d'or. Les vins de cette famille sont les seuls vins français qui peuvent supporter une certaine madérisation. Il faut les boire quand ils atteignent l'éclair de leur perfection.

ZELTINGER

Vin allemand de la Moselle. Piquant, plus léger et plus sec que les vins du Rhin. D'une agréable

fraîcheur, souvent naturellement pétillants (acidulés). Le cépage dominant en est le Riesling.

CHATEAU GRUAUD LAROSE

Vin de Saint-Julien-Beychevelle dans le Haut Médoc. C'est un 2^e grand cru classé. (Il n'y a que 3 1^{ers} crus : Margaux, Lafite & Latour.)

Son bouquet se développe rapidement. C'est un vin élégant, d'une fluidité spéciale (gouleyant) avec un velouté et une profondeur d'arome caractéristiques. C'est un des plus renommés du Saint-Julien, c'est un vin de gastronome.

CHATEAU MEYNEY

Un cru principal de la région de Saint-Estèphe. Moins délicat, mais plus charnu que les Saint-Julien. Fait bonne figure sur toutes les tables. Sans être un grand vin, on peut le considérer comme "grand ordinaire".

MACON — MOULIN-A-VENT

Leurs caractères sont à peu près semblables. L'un et l'autre sont à mi-chemin entre la Bourgo-



gne et le Beaujolais. Le Moulin à Vent est considéré tantôt comme Mâconnais, tantôt comme Beaujolais, c'est une querelle de géographes-oenologues. Le Mâcon est plus bourgeois que le Moulin à Vent. C'est un honnête paysan qui sait se présenter. Avec sa robustesse plébéienne il rend de grands services à l'art culinaire. Bon vin pour l'ordinaire de la vie. A boire dans sa jeunesse.

Le Moulin à Vent est plus fin que le Mâcon et plus solide que le Beaujolais fragile.

Si on remonte du Beaujolais vers le Mâconnais, le Clalonnais, puis la Côte de Beaune pour atteindre la Côte de Nuits, on suit un filon dont les vins peuvent se comparer par leurs caractères aux étapes de la vigne qui est d'abord feuille tendre, bourgeon, bouton, fleur et fruit.

HERMITAGE

Vin des Côtes du Rhone. Belle robe grenat. Agréablement corsé, d'une saveur fine et légère avec une légère pointe d'amertume, mais sans manquer de velouté.



Moins capiteux que le Châteauneuf-du-Pape. S'accommode très bien des mets relevés, surtout à l'ail.

CHATEAUNEUF DU PAPE

Le grand vin du Rhône. Le vignoble est situé aux portes d'Avignon. Très capiteux: le plus fort degré minimum des vins de France (12°.5) plus souvent (14°). Sa sève opulente, chaude et puissante lui donne une belle rondeur, un corps musclé, un bouquet dense et prenant. Sa saveur se déploie souvent en "queue de paon" sur la langue.

TERVIGNY

Vin rouge du Jura. Associé au souvenir de Henri IV et de Pasteur. Vin de saveur agréable. Vin de pays et non pas un vin transcendant.

ANJOU PETILLANTS

Vins joyeux et agréables pour finir une soirée de même nature.

VOUVRAY MOUSSEUX

Plus riant que les précédents à cause de sa mousse. C'est un mousseux moelleux et fin non dépourvu d'élégance pourvu qu'il se présente pour ce qu'il est et ne cherche pas à côtoyer le Champagne. Se sert très bien comme vin de dessert à cause de sa douceur.



LE CLUB DE PLACEMENT UNIMONT

Le Club de Placement Unimont, composé en très grande partie de membres du personnel enseignant et administratif de l'Université, a commencé ses opérations le 1er mars 1957. Les seules opérations permises sont des placements à la bourse sur actions et obligations.

Au début le Club comptait 23 membres. Aujourd'hui 45 membres apportent chacun une ou plusieurs contributions mensuelles de \$10.00. Ces contributions sont placées, quel que soit l'état du marché.

Le Club a recueilli au 30 avril 1959, \$11,-

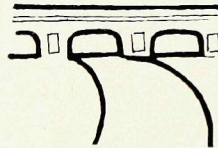
060.00. Les contributions, plus les dividendes encaissés et les profits de capital réalisés, sont investis à un coût de \$11,086.29. La valeur au marché de ces placements s'établit à \$13,018.25, soit une appréciation de 17.7% sur le capital investi.

Au 31 décembre 1958, cette appréciation était de 11.8% et l'on a calculé que pour obtenir cette plus-value, il aurait fallu placer à la Banque depuis mars 1957 une somme mensuelle de \$40.00.

Voici le porte-feuille au 30 avril 1959:

	Titre	Coût	Marché
35	Aluminium Limited	987.87	927.50
25	Atlas Steels Limited	677.50	675.00
20	Banque Canadienne Nationale	820.50	1,160.00
25	Canada Iron Foundries Limited	883.75	893.75
15	Ford Motor Co. of Can. Ltd "A"	1,397.50	2,025.00
20	Imperial Oil Limited	863.00	870.00
75	Opemiska Copper Mines (Que) Ltd	772.50	675.00
30	Page-Hersey Tubes Limited	974.50	960.00
30	St. Lawrence Corporation Limited	422.50	521.25
25	The Steel Co. of Can. Limited	1,533.50	1,925.00
40	George Weston Limited "A"	1,158.00	1,760.00
25	Sperry Rand Corporation	595.17	625.75
		11,086.29	13,018.25

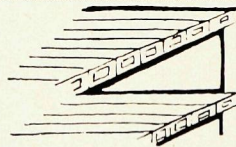
Le Canada



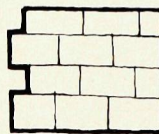
bâtit



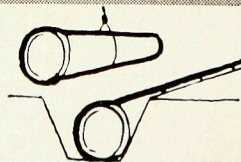
avec du



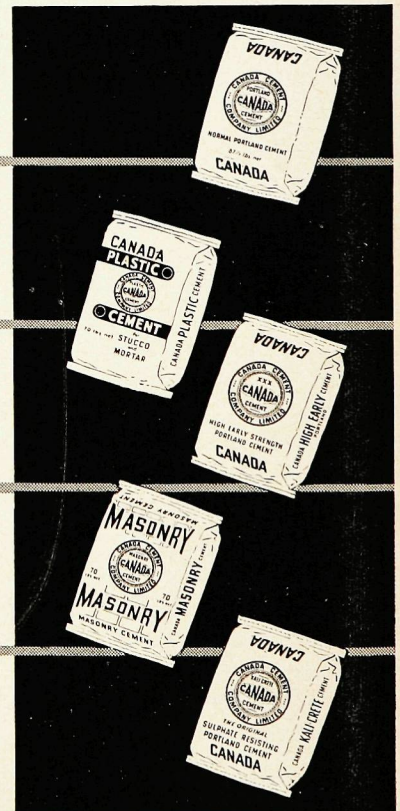
CIMENT



CANADA



5 produits de qualité pour tous genres de constructions



Canada Cement
COMPANY LIMITED

Bureaux de vente:
Moncton, Québec, Montréal,
Ottawa, Toronto, Winnipeg,
Regina, Saskatoon, Calgary,
Edmonton.

Soirée des Mérites

à l'A. G. E. U. M.

C'est par la distribution des mérites universitaires que l'AGEUM a officiellement clôturé cette année scolaire. Lors d'une cérémonie présidée par le président des étudiants Jean Cournoyer et par le Recteur de l'Université de Montréal, Monseigneur Irénée Lussier, des mérites d'or honorifiques ont été donnés par l'AGEUM à plusieurs personnalités canadiennes-françaises qui ont particulièrement aidé la cause étudiante pendant la dernière année.

Les mérites honorifiques ont été décernés à Monsieur Gaston Dugas de "La Presse" pour avoir contribué largement à faire connaître le milieu étudiant et ses problèmes dans le public québécois; à Me Marc Lalonde, professeur à la faculté de Droit, pour avoir collaboré étroitement avec les étudiants lors des conférences publiques données dans la province au cours de la campagne d'éducation; à Monsieur Lucien Piché, président sortant de l'Association des Professeurs pour son travail à rapprocher étudiants et professeurs; à Monsieur Charles Charrère pour son dévouement à la Société Artistique; à Me Jacques-Ivan Morin, professeur à la Faculté de Droit, pour son apport à l'organisation de l'ONU modèle; à Monsieur Gérard Pelletier pour la collaboration généreuse des syndicats à la campagne d'éducation et pour marquer le désir des étudiants de voir la classe ouvrière accéder à l'université; à Monsieur Gratien Gélinas, directeur de la

Comédie Canadienne, pour l'aide précieuse qu'il a apportée à la réalisation de la Revue Bleu et Or; enfin à Messieurs Paul Guertin et Henri Ouimet de la Saint Jean-Baptiste et du Prêt d'Honneur pour l'aide précieuse qu'ils apportent aux étudiants dans le besoin.

Le Mérite d'OR étudiant a été mérité cette année par M. Paul-A. Hudon, étudiant finissant en Sciences Sociales et boursier du MIT. Monsieur Hudon s'est particulièrement

distingué au cours de son passage à l'université par un dynamisme et un dévouement constants, par une fougue et une sincérité remarquables. Bien que sans poste officiel à l'AGEUM, Monsieur Hudon a été sans contredit un chef de la communauté étudiante de l'Université de Montréal.

Les Mérites d'argent sont allés à Michel St-Arnaud, étudiant à Polytechnique qui s'est particulièrement dévoué à l'organisation de la Grand'Visite Etudiante et à Monsieur Jean-Paul Asselin, étudiant en Médecine pour avoir mis sur pied la campagne de sang.

Sept étudiants se sont vus décerner les mérites de bronze. Ce sont Messieurs Pierre Martin, Jacques Gérin, Gilles Chatel, Michel Gélinas, Gérald Martin, Thomas Somcynsky et Rodrigue Lemoyne.

Cinq mérites honorifiques ont été attribués à des étudiants siégeant au conseil de l'AGEUM. Ils ont été reçus par Messieurs Jean Cournoyer, président sortant, Louis Bernard, aviseur du président et directeur du journal Présence, Pierre Emond, président sortant de la Société Artistique, Yves Papillon, premier directeur du comité d'éducation et Edmund Tobin, président sortant des étudiants en droit.

C'est Monseigneur le Recteur qui a terminé la cérémonie par une allocution où il a souligné l'esprit de service qui doit se manifester chez tout professionnel digne de son rôle.

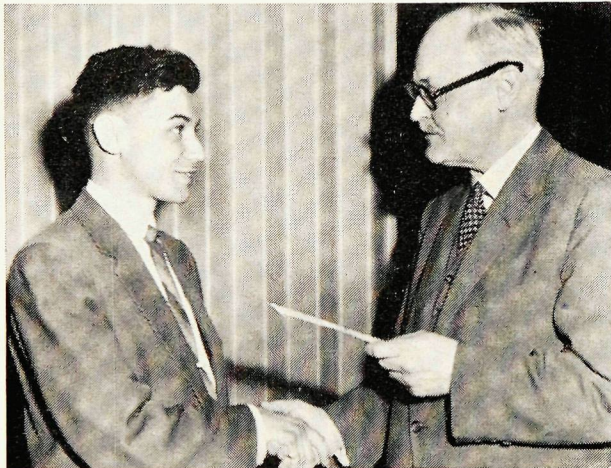
*Achète
bien
qui
achète
chez*



dupuis *Travaux*
RAYMOND DUPUIS, président

en bref...

Le 12 mai avait lieu au Cercle Universitaire de Montréal la présentation des prix Vallée et Parizeau. C'est le président des Diplômés, Me F. Eugène Therrien qui présenta le prix Vallée à M. Georges Hooper, étudiant finissant en médecine. Le prix Parizeau fut présenté par M. Gérard Parizeau à M. R. Charles Terreault, étudiant de cinquième année à l'École Polytechnique.



M. Gérard Parizeau présente à M. R. Charles Terreault, étudiant à l'École Polytechnique, le prix Parizeau au montant de \$75.00.

* * *

Les personnes présentes lors de la dernière dégustation de vins ont pu admirer de magnifiques reliures d'art exposées dans le grand salon du Centre Social par les ateliers de reliure Marcel Beaudoin. Celui-ci a voulu profiter de son exposition chez les Diplômés pour offrir un livre d'or au Centre Social. C'est Mme Françoise Grenier Bordeleau qui a organisé cette exposition.



Me F. Eugène Therrien reçoit le livre d'or offert au Centre Social par les ateliers de reliure Marcel Beaudoin.

* * *

L'Association des Etudiants de l'Université de Montréal a décerné le plus grand mérite, le mérite d'or, à M. Paul-A. Hudon, finissant à la faculté de sciences sociales, politiques et économiques, pour son activité remarquée au cours de l'année dans plusieurs domaines du champ d'action de l'association.



M. Paul Hudon reçoit le mérite d'or des mains du recteur, Mgr Irenée Lussier, P.D.

* * *

Lors de la cérémonie de fin d'année à l'École de Médecine Vétérinaire de Québec à Saint-Hyacinthe, vendredi le 15 mai 1959, on accorda 20 doctorats en médecine vétérinaire.

* * *

Club de Tennis Bleu et Or

Les membres des
"Diplômés de l'U. de M."
peuvent s'abonner au
Club de Tennis
de l'Université de Montréal.

Tarif: \$16.00 pour la saison
Tarif spécial pour familles

Les cinq courts du Club sont ouverts de
10 h. du matin à 11 h. du soir
tous les jours.